

Article

« Immigration et espace urbain : les regroupements de population haïtienne dans la région métropolitaine de Montréal »

Francine Bernèche

Cahiers québécois de démographie, vol. 12, n° 2, 1983, p. 295-324.

Pour citer cet article, utiliser l'information suivante :

URI: http://id.erudit.org/iderudit/600512ar

DOI: 10.7202/600512ar

Note : les règles d'écriture des références bibliographiques peuvent varier selon les différents domaines du savoir.

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter à l'URI https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche. Érudit offre des services d'édition numérique de documents scientifiques depuis 1998.

Pour communiquer avec les responsables d'Érudit : info@erudit.org

Cahiers québécois de démographie Vol. 12, no 2, octobre 1983

Immigration et espace urbain. Les regroupements de population haîtienne dans la région métropolitaine de Montréal

Francine BERNÈCHE*

Le Québec est l'une des nombreuses destinations vers lesquelles s'est orientée l'immigration haîtienne depuis le début du XXe siècle. Tant dans la Caraïbe (République Dominicaine, Cuba, Bahamas, Martinique, Guadeloupe et Guyane) qu'à l'extérieur de celle-ci (Etats-Unis, Canada, France), les immigrantes et les immigrants venus d'Haîti se comptent aujourd'hui par dizaines de milliers.

L'ancienneté de ces différents courants migratoires varie selon leur direction (Hurbon, 1982: 34-35). Les plus anciens datent de la période de l'occupation américaine en Haïti (1915-1934), fournissant des coupeurs de canne aux plantations américaines de la République Dominicaine et de Cuba. L'immigration haïtienne vers le Canada et les Etats-Unis est beaucoup plus récente, débutant sous le régime Duvalier et s'installant véritablement au cours des années soixante et soixante-dix. Depuis la fin de la dernière décennie, le rythme de cette immigration a nettement ralenti, suite aux politiques restrictives des gouvernements canadien et américain en matière d'immigration.

Au Québec, les flux migratoires venant d'Haïti sont longtemps restés plus faibles que ceux issus de la Caraïbe anglophone. Au début des années 70

^{*} Centre de recherches caraïbes, Université de Montréal.

^{**} Cet article se situe dans le cadre d'un projet de recherche dont le responsable administratif est Bernard Bernier et qui a été subventionné par le Fonds FCAC et le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada; des subventions complémentaires ont été accordées par le Secrétariat d'Etat (Multiculturalisme) et par l'Université de Montréal (CAFIR). Les premières parties du texte comportent des extraits d'un précédent article (Bernèche et Martin, 1984). Je tiens à remercier Jean-Claude Martin et Joel Gregory pour leurs commentaires sur une version antérieure du présent article.

Cet aperçu de l'évolution de l'immigration haîtienne au Québec est tiré des textes suivants: Bernèche (1983), Kempeneers et Piché (1983), Normandeau et Piché (1983).

cependant, le nombre des admissions² en provenance d'Haïti s'est accru de façon marquée, passant de 908 en 1970 à 4 856 en 1974 pour finalement supplanter l'immigration de la Caraïbe anglophone. Durant la période 1974-1978, Haïti a ainsi occupé le premier rang des pays sources d'immigration pour le Québec. En 1974, l'immigration haïtienne représentait 14,5% de l'ensemble de l'immigration au Québec, mais cette importance relative a par la suite diminué tout comme le volume des entrées venant d'Haïti. En 1980, les 1 594 admissions d'origine haïtienne ne constituaient plus que 7,1% de l'immigration totale au Québec.

On caractérise généralement l'immigration haïtienne au Québec distinguant deux vagues migratoires. La première, composée surtout d'immigrantes et d'immigrants venus comme indépendants³, date des années soixante; elle a amené au Québec des individus le plus souvent qualifiés, professionnels de la santé et de l'enseignement. La seconde vague, celle des années soixante-dix, est très différente, tant par les catégories d'admission que par les statuts socio-professionnels des individus reçus comme immigrants. A partir de 1975, la plupart d'entre eux entrent au pays comme immigrants désignés ou parrainés. La proportion de femmes dans les flux de ces dernières années est devenue de plus en plus forte, accentuant ainsi la surféminité déjà manifeste de l'immigration haïtienne. La majorité de ces femmes sont ouvrières dans le textile, tandis que les hommes travaillent surtout dans l'industrie légère.

C'est principalement dans la région métropolitaine de Montréal que s'est fixée la population haitienne venant au Québec. Environ 95% de cette population y résident actuellement, ce qui représente un effectif approximatif de 30 000 personnes4. Bien qu'ils se distribuent dans tout l'espace montréalais, tant à l'intérieur du noyau urbain qu'en périphérie, les

Données selon le pays de naissance, ministère des Communautés culturelles et de l'Immigration du Québec. Ces données concernent les personnes ayant un statut d'immigration (indépendant, parrainé ou désigné), enregistrées selon l'année d'obtention de ce statut, si celle-ci est postérieure à leur année d'arrivée.

Les indépendants sont sélectionnés selon un ensemble de facteurs, notamment leur formation, leur compétence professionnelle et la présence de parents au Canada. Les parrainés sont les proches parents dont un citoyen canadien ou un immigrant reçu prend la responsabilité; les désignés peuvent être des parents plus éloignés, mais satisfaisant aux facteurs à long terme applicables aux indépendants (Kempeneers et Piché, 1983: 66-67).

Selon le recensement de 1981, le Québec compte 25 780 personnes nées en Haîti, auxquelles s'ajoute un effectif d'environ 3 500 personnes d'origine haîtienne nées au Canada. Seulement 4% de la population immigrante haîtienne au Canada vit à l'extérieur du Québec.

L'importance numérique de la population d'origine haîtienne est toutefois sous-estimée par le recensement, comme en témoigne le fait qu'environ 40% des personnes nées en Haïti se sont déclarées en 1981 d'une origine autre qu'haïtienne, française surtout.

immigrantes et les immigrants haîtiens se retrouvent davantage dans certains secteurs de la métropole, où l'on peut identifier des regroupements de population haîtiennes. D'origine relativement récente, une dizaine d'années environ, ces regroupements ne présentent pas encore toutes les caractéristiques qui, dans l'espace urbain, permettent de distinguer comme "quartiers ethniques" les concentrations spatiales d'autres groupes d'immigration plus ancienne4.

Dans le cadre d'une recherche menée depuis juin 1981, nous avons essayé de dégager les causes et les mécanismes entraînant la formation de regroupements de population haîtienne dans la région métropolitaine de Montréal. Tout en cherchant à comprendre ce qui amenait des immigrants et des immigrantes à se concentrer dans certaines zones, nous voulions également étudier plus à fond la question du logement, en particulier les problèmes rencontrés par la population haîtienne dans ce domaine. Nous avons ainsi effectué, au cours de l'été 1982, une enquête qui nous a permis de recueillir une information de base portant principalement sur les conditions de logement et d'emploi des ménages haîtiens résidant dans les zones de concentration observées.

Après quelques réflexions préliminaires sur le thème de l'immigration et la ville, cet article fournit un aperçu de la distribution spatiale de la population haitienne dans la région métropolitaine de Montréal, suivi d'un profil général des zones de concentration retenues pour l'enquête. Celle-ci est brièvement décrite, de même que certaines caractéristiques des personnes interviewées permettant de les situer dans l'évolution de l'immigration haitienne à Montréal. C'est à partir de résultats issus de cette enquête et de données tirées du recensement de 1981 que nous nous proposons, dans cet article, de comparer la situation de la population haitienne dans les zones observées à celle de l'ensemble de la population résidant également dans ces zones. La comparaison porte sur trois aspects principaux touchant à la famille, au logement et à l'emploi. En abordant la question des rapports entre l'immigration et l'espace urbain, nous montrerons l'intérêt de cette comparaison ainsi que la pertinence des aspects traités.

Voir à ce sujet le mémoire de maîtrise d'André Bastien (Démographie): La Distribution spatiale des Haïtiens à Montréal. Ce mémoire a été déposé en décembre 1984.

Far exemple, les quartiers portugais, grec, italien. Les quartiers ethniques ne peuvent être reconnus comme tels que si existent, dans des espaces où se concentrent des individus ethniquement catégorisés, "des institutions à caractère ethnique, révélatrices d'une organisation communautaire plus ou moins poussée" (Lavigne, 1981: 175). Les institutions issues de la communauté haîtienne se localisent pour la plupart dans l'est de l'île de Montréal, à l'intérieur d'un périmètre assez vaste; par ailleurs, il s'en crée de plus en plus à Montréal-Nord, dans la partie est de la ville où se retrouvent les plus fortes concentrations de population haîtienne.

IMMIGRATION ET ESPACE URBAIN

L'immigration dans les pays industrialisés est principalement un phénomène urbain, cette caractéristique étant encore accentuée par la crise économique des dernières années (Alaluf, 1982: 5). L'installation dans une ville étrangère fait partie du processus migratoire de beaucoup d'hommes et de femmes qui, venant de formations sociales différentes, se retrouvent dans des espaces urbains ayant déjà leur propre histoire. Ainsi, dans le cadre général de l'analyse de la reproduction de la force de travail, "les travailleurs immigrés sont le plus souvent perçus à travers la problématique de leur insertion dans un tissu urbain dont la forme est plus ou moins préexistante" (Poche, 1975: 15). Les stratégies de survie adoptées par les migrants et les migrantes dans les centres urbains apparaissent aussi comme l'un des aspects significatifs de la migration (Portès et Walton, 1981: 59).

La recherche d'un logement est, avec celle d'un emploi, l'une des premières préoccupations des immigrants et des immigrantes qui arrivent dans une ville étrangère. De prime abord, le logement constitue l'un des principaux enjeux dans l'insertion urbaine des groupes immigrés, insertion qui se fait dans un espace socialement différencié, marqué par la discrimination ethnique et raciale. "La question du logement devient ainsi un élément important de la dynamique des rapports sociaux entre société d'accueil et groupes immigrés" (Borgogno, 1978: 43).

Les rapports sociaux? qui s'expriment dans la ville modèlent et transforment la répartition résidentielle des individus et des groupes d'individus (Castells, 1977: 231). La population immigrante participe à ces rapports à la fois comme force de travail et comme consommatrice de ce produit particulier qu'est le logement. La place que cette population occupe dans les rapports de production et dans la distribution du produit-logement détermine largement sa répartition dans l'espace urbain; mais ce sont les rapports complexes liés entre autres à l'ethnicité, à la langue et à la couleur de la peau qui permettent d'en préciser les modalités. Comme la population immigrante n'est pas homogène, son insertion dans le milieu urbain se différencie suivant les pays d'origine et suivant les couches sociales de chaque pays. Il y aurait cependant davantage de ségrégation entre les couches aisées et les couches populaires qu'entre les membres de groupes ethniques différents partageant les mêmes difficultés économiques (Lee, 1977: 26).

Ze milieu rural est aussi concerné par l'immigration de travailleurs et de travailleuses agricoles ne disposant souvent que de permis temporaires, mais c'est en milieu urbain que se concentre la majorité des immigrants et des immigrantes.

L'histoire spécifique de Montréal a déjà imprimé dans la trame urbaine une division issue du rapport de force entre anglophones et francophones, les premiers résidant dans l'ouest et les seconds, dans l'est de l'île de Montréal.

Le thème de l'articulation des rapports sociaux en milieu urbain est traité de façon plus détaillée dans un autre article: Bernèche et Martin, 1984: 6-9.

Si la trajectoire urbaine de plusieurs groupes immigrés ou de fractions importantes de ces groupes a "tendance à suivre celle des couches modestes de la société", elle présente par ailleurs des caractéristiques qui lui sont propres, cumulant "au niveau de l'habitat comme au niveau de l'emploi, le maximum d'inconvénients présentés par cette trajectoire" (Barou, 1980: 17). Les groupes immigrés connaîtraient donc une double situation:

"Comme groupe social à faible capacité économique, les migrants sont voués structurellement à un type particulier de logement; comme groupe(s) ethnique(s) minoritaire(s), ils subissent un traitement de la 'différence' de la part de la société dominante, qui les conduit à des types particuliers d'insertion urbaine et de formes urbaines". (Borgogno, 1978: 43)

Ainsi, les "mécanismes 'naturels' de la pénurie et de la ségrégation économique" régissant le marché du logement mèneraient progressivement au "refoulement vers des territoires spécifiques de groupes 'spécifiques'" (Borgogno, 1978: 52).

La formation de "quartiers ethniques" donne par ailleurs lieu à de multiples interprétations. Vue par plusieurs auteurs comme une "question d'appartenance ethnique et de culture" (Polèse, Hamel et Bailly, 1978: 28), elle est considérée par d'autres plutôt comme une création de la bourgeoisie ou de la petite bourgeoisie ethnique qui y trouve une base d'accumulation 10 (Bernier, 1978: 210-211) et les assises de son pouvoir (Lavigne, 1981: 178-181), ou encore comme une réaction de la population immigrée face aux situations que lui impose la stratégie urbaine des classes dominantes (Barou, 1980: 3-4). Complexe, la problématique de l'insertion urbaine des groupes immigrés touche donc à des questions fort importantes qui concernent à la fois la qestion de l'immigration et les enjeux de l'espace urbain.

Ces quelques réflexions fondent les questions précises abordées dans le cadre de cet article. Les regroupements de population haitienne dans la région montréalaise se trouvent-ils dans des zones marquées par des traits communs, qui leur sont spécifiques? Les ménages haitiens qui résident dans ces zones occupent-ils une place particulière dans l'ensemble de l'immigration haitienne au Québec? La localisation résidentielle de ces ménages se rapproche-t-elle de celle de la population montréalaise ayant le même profil socio-économique ou traduit-elle surtout la situation d'une population immigrante qui, par le biais de la discrimination et du recours aux réseaux, en vient à se regrouper dans certaines zones?

Le premier thème traite donc d'une double question: celle de la spécificité des territoires où se retrouvent les groupes immigrés et celle de

[&]quot;Mais un quartier ethnique peut aussi être créé sous la pression d'une bourgeoisie non ethnique qui, en utilisant la "visibilité" d'un certain groupe, crée un quartier ethnique" (Bernier, 1978: 211).

l'influence du cadre bâti sur leur type d'insertion. On ne peut interpréter le mode de consommation résidentielle de la population immigrante sans tenir compte du stock de logements offerts dans les zones où elle se concentre; c'est ainsi en effet que peut être évaluée la position relative des ménages immigrants parmi les clientèles du marché du logement et que peuvent être aussi établis des liens entre leur distribution spatiale et certains types de bâti résidentiel (Lee, 1977: 35).

Le second thème concerne les caractéristiques mêmes de la population haitienne résidant dans les zones d'enquête. Le bref aperçu qui a été donné de l'évolution de l'immigration haitienne au Québec a déjà souligné les changements qui, au cours des années, ont modifié la composition de cette population immigrante. Il importe donc de voir si les ménages haitiens qui se concentrent dans certaines zones de la région montréalaise se situent également de façon particulière dans l'ensemble de l'immigration haitienne, tant en ce qui concerne leur période d'arrivée que leur statut d'entrée et leur structure professionnelle.

Enfin, c'est la question de la place occupée dans la structure sociale par la population haîtienne "regroupée" qui est abordée en comparant sa situation à celle de l'ensemble de la population résidant dans les mêmes zones. Le choix des caractéristiques observées tient compte de trois dimensions: les besoins en matière de logement, les conditions d'habitation et les ressources économiques. Elles permettent de situer la population haîtienne par rapport à une population qui partage le même espace, en identifiant dans quelle mesure se trouve exprimée sa position particulière de population immigrante.

Les premières caractéristiques observées, soit la structure par âge et la structure familiale des populations concernées, traduisent l'influence du "cycle de vie" des ménages sur le choix d'un logement (Polèse, Hamel et Bailly, 1978: 12); elles fournissent des indices sur leurs besoins en matière d'habitation et sur leur position relative sur le marché du logement. Ainsi, la longue liste des groupes sociaux pour qui l'obtention d'un logement locatif devient de plus en plus difficile (rareté des logements à bon marché, discrimination) inclut, outre les travailleurs immigrants et les assistés sociaux, les mères célibataires et les familles avec enfants (Choko, 1980: 270-272).

Une autre caractéristique démographique, la taille des ménages, sert à évaluer les conditions d'habitation de ces ménages, sur la base de leur densité d'occupation d'un logement (nombre de personnes/nombre de pièces). Le mode d'occupation d'un logement (location ou propriété), le type de bâtiment résidentiel, l'étage habité ainsi que le nombre de pièces constituent autant de variables qui permettent de caractériser la consommation résidentielle des ménages. Les types de logement occupés par ces ménages comportent en effet des avantages et des inconvénients qui sont liés à la satisfaction de leurs besoins

Cet indicateur de la situation du logement présente cependant plusieurs limites, car il ne tient pas compte de la dimension ou de la division des pièces, ni de l'âge ou du sexe des personnes y résidant (Choko, 1981: 114).

et qui soulignent le caractère plus ou moins favorable de leur position sur le marché du logement. Les possibilités d'accès à ce marché et à celui de l'emploi comptent d'ailleurs parmi les principaux déterminants de la concentration résidentielle (Lee, 1977: 27).

Les regroupements spatiaux s'opèrent "en fonction de la capacité sociale des sujets. c'est-à-dire, dans le système capitaliste, en fonction de leurs revenus, de leur statut professionnel, du niveau d'instruction, l'appartenance ethnique, de la phase du cycle de vie, etc." (Castells, 1977: 218). Les variables économiques sont donc étroitement liées à la ségrégation urbaine, qui est d'abord sociale (Barou, 1980: 17). Le choix d'un logement est ainsi soumis à la contrainte du revenu, la hausse des loyers constituant - dans les cas de restauration notamment - l'"instrument sélectif principal de la population occupante" (Barou, 1980: 11). Deux caractéristiques, soit le nombre de membres actifs dans les familles et les types d'emploi parmi la population active, fournissent une appréciation indirecte des possibilités financières des ménages. Elles permettent de voir comment la ségrégation économique rassemble dans une aire commune des individus ayant un profil semblable, tout en montrant que l'éventail des choix résidentiels est, pour plusieurs immigrants et immigrantes, fort restreint. Le fait d'être cantonnés dans certains types d'emploi les force en effet à trouver des logements à prix modestes, tout comme leur structure démographique les contraint à rechercher des types particuliers de logement (Lee, 1977: 27).

Dans le cadre de cet article et en raison de la disponibilité des données statistiques, l'analyse des thèmes proposés se trouve évidemment limitée et portera surtout sur une situation d'ensemble, à l'échelle des zones d'enquête.

DISTRIBUTION SPATIALE DE LA POPULATION HAÏTIENNE

Afin de mieux situer les zones de concentration retenues pour l'enquête, nous donnons en premier lieu un bref aperçu de la distribution spatiale de la population haïtienne dans la région métropolitaine de Montréal. Selon le recensement, 3 095 personnes originaires d'Haïti résidaient dans cette région en 1971. Cette population était alors légèrement concentrée dans l'espace métropolitain et se trouvait moins distante de la communauté francophone que de la communauté anglophone¹². En 1981, cette population est presque dix fois

Le coefficient de ségrégation de la population née en Haîti par rapport à la population totale de Montréal (R.M.R.) en 1971 est de 0,61; il est de 0,63 par rapport aux francophones et de 0,77 par rapport aux anglophones. Plus le groupe observé est concentré, plus ce coefficient tend vers 1 (Polèse, Hamel et Bailly, 1978: 19-23).

plus nombreuse (24 295 personnes nées en Haīti) et reste encore très légèrement concentrée par rapport à l'ensemble de la population métropolitaine (coefficient de ségrégation: 0.58).

Selon le recensement canadien de 1981, près de 80% des personnes nées en Haïti résident dans trois des quinze municipalités de la région montréalaise. Ainsi la ville de Montréal où se retrouve le tiers de la population métropolitaine compte par ailleurs la moitié (52%) de la population provenant d'Haïti. Cette population se concentre davantage dans les municipalités de Montréal-Nord et de St-Léonard qui reçoivent le quart (27%) de ses effectifs, une proportion quatre fois supérieure à celle représentée par la population de ces deux villes dans l'ensemble montréalais.

Les résidentes et résidents haîtiens ne se distribuent pas également sur le territoire de chacune de ces municipalités. A Montréal, c'est principalement dans les quartiers St-Michel et Parc Extension, et secondairement dans ceux de Villeray, Rosemont, Côte-des-Neiges et Rivière-des-Prairies que se localise surtout la population née en Haîti, selon le recensement de 1981. La partie est de Montréal-Nord rassemble la majorité des ménages haitiens de cette municipalité, alors que ceux résidant à St-Léonard se partagent largement en deux zones, situées au nord du boulevard Métropolitain et bordant les limites est et ouest de la ville.

Cet aperçu de la distribution spatiale de la population haitienne dans la région montréalaise provient de données qui n'étaient pas disponibles au moment de notre enquête. C'est donc à partir de sources secondaires qu'ont été choisies et délimitées les zones d'enquête. Ces zones correspondent, dans leur ensemble, aux principaux regroupements identifiés par le recensement de 1981.

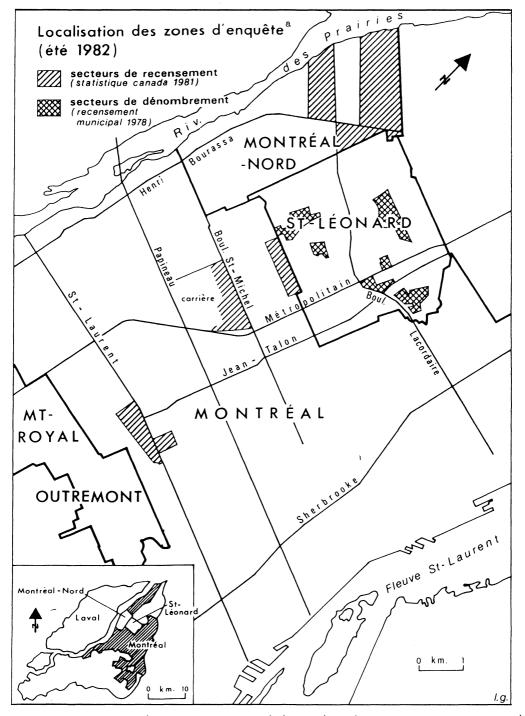
CARACTÉRISTIQUES DES ZONES D'ENQUÊTE

Trois grandes zones ont été retenues pour l'enquête; ce sont celles de Montréal (districts St-Hubert et St-Michel), St-Léonard et Montréal-Nord (Carte 1). Ces zones ont été choisies en fonction des indices de concentration

Le calcul a été fait à partir de compilations spéciales, fournies au baléent de Montréal de Statistique Canada en janvier 1984. La distriburiate observée est celle de la population née en Haiti par secteur de recensament de la R.M.R. de Montréal. Même si elle néglige les personnes d'origine haitienne nées au Canada, cette distribution est préférable à celle établie selon l'origine ethnique qui sous-estime fortement l'ensemble de cette population. Notons que l'utilisation du lieu de naissance pour identifiér la population haitienne exclut une proportion beaucoup plus importante de personnes d'origine haitienne en 1981 qu'en 1971, ce qui réduit la portée du coefficient calculé pour 1981.

Recensements municipaux de Montréal-Nord (1981), de St-Léonard (1978) et de Montréal (1978); données de la CECM (1978-1982); recensement du Canada (1971).

CARTE 1 303



a Cette carte est tirée d'un article précédent (Rernèche et Martin, 1984: 12).

obtenus dans chacune des municipalités considérées¹⁵. Afin de voir si elles occupent une position particulière dans l'espace montréalais, nous caractériserons les zones d'enquête en soulignant certains aspects de leur cadre bâti résidentiel (composition, ancienneté, qualité) et en tenant compte de la population immigrante qui habite sur leur territoire. La description des formes de l'espace résidentiel permettra également de mieux cerner les traits spécifiques de la consommation résidentielle des ménages haîtiens concentrés dans ces zones.

Le cadre bâti résidentiel se différencie nettement d'une zone à l'autre. Ainsi, les bâtiments résidentiels de type "plex" (duplex, triplex, multiplex) prédominent à St-Léonard où l'on ne retrouve que quelques îlots de grands ensembles immobiliers (12 appartements et plus). La situation s'inverse dans la partie est de Montréal-Nord qui comporte principalement des immeubles à appartements, de taille variable. Dans la zone de Montréal, le cadre bâti est beaucoup plus dense et hétérogène; il est composé surtout d'immeubles en rangée, à la différence des deux autres zones où les immeubles sont souvent jumelés ou détachés.

Le parc de logements est manifestement plus ancien dans la zone de Montréal, où les trois-quarts des bâtiments résidentiels inclus dans le district St-Hubert (à proximité de Parc Extension) ont été construits avant 1946 et la moitié de ceux de St-Michel l'ont été entre 1946 et 196014.

où L.Q., est le quotient de localisation pour la zone i;

s, est la population du groupe ethnique considéré dans la zone i;

S est la population totale du groupe ethnique considéré;

t: est la population totale de la zone i;

T est la population totale.

Une zone ayant un indice supérieur à 1 peut alors être considérée comme une zone de concentration pour le groupe ethnique étudié. Les zones d'enquête se composent de secteurs de recensement (SR) ayant des indices supérieurs à 1,3 pour Montréal-Nord (5 SR) et à 2,3 pour Montréal (4 SR retenus parmi les 11 SR initialement prévus). A St-Léonard, 23 secteurs de dénombrement, plus petits que les SR, ont été choisis à partir des indices (seuil: 1,6) et d'autres critères (contiguité). Des raisons d'ordre pratique, liées au modèle d'échantillonnage ainsi qu'à la disponibilité des données, ont motivé la réduction de la zone d'enquête à Montréal ainsi que le choix de secteurs plus restreints à St-Léonard.

Données du recensement de 1981. Toutes les données sont tirées de deux bulletins portant sur les caractéristiques de la population dans la région métropolitaine de Montréal par secteur de recensement (cat. 95-918 et 95-959) et des bandes sommaires de Statistique Canada (secteurs de dénombrement).

¹⁵ Parmi les indices possibles, nous avons retenu un indice simple déjà utilisé par T.R. Lee (1977: 171-172), soit:

Dans les zones de Montréal-Nord et de St-Léonard par contre, presque tous les immeubles résidentiels ont été bâtis après 1960, surtout durant la période 1971-1981. Un peu plus de la moitié (53%) des logements situés dans l'est de Montréal-Nord et 67% de ceux localisés dans la zone d'enquête de St-Léonard datent en effet de cette période.

La moitié des bâtiments résidentiels évalués à Montréal-Nord et à St-Léonard peuvent être considérés en très bon état¹⁷, comparativement au cinquième seulement de ceux situés à Montréal. Selon le recensement de 1981, environ 15% des logements situés dans les deux premières zones nécessitent des réparations (mineures ou majeures), alors que cette proportion s'élève à 33% dans les secteurs retenus à Montréal. Les facteurs d'usure associés à l'âge des bâtiments jouent sans doute davantage dans cette dernière zone où l'ancienneté du bâti et certains facteurs environnementaux peuvent avoir accéléré le processus de détérioration résidentielle.

Il ne semble donc pas y avoir de traits communs différenciant nettement les trois zones d'enquête dans l'espace bâti de la région montréalaise. Ce sont plutôt les caractéristiques propres à chacune qui transparaissent, suivant l'insertion de ces zones dans la chronologie du développement résidentiel. Dans l'ensemble toutefois, leur profil résidentiel se rapproche davantage de celui de la ville centrale que des zones périphériques de l'île ou des banlieues nord et sud. En témoigne la faible importance de l'unifamiliale isolée qui ne dépasse pas 6% du stock de logements dans chaque zone d'enquête, ce qui est très proche du 5% observé dans l'ensemble de la ville de Montréal, mais loin des 27% de logements "unifamiliaux isolés" à l'échelle métropolitaine en 1981.

Diverses quant à leur espace bâti, les zones d'enquête partagent une première caractéristique sur le plan démographique: l'importance de la population immigrante. En effet, la proportion des personnes nées hors du Canada est, dans chacune des zones, supérieure à 16%, proportion représentée dans l'ensemble de la région métropolitaine. Cette proportion varie cependant d'une zone à l'autre, de même que la part des immigrantes et immigrants haïtiens dans l'ensemble. Dans la zone de St-Léonard, près du tiers de la population vient de l'extérieur du Canada, comparativement au quart dans la zone de Montréal et à un peu moins du cinquième dans celle de Montréal-Nord.

La population immigrante des zones d'enquête se compose d'un fort pourcentage de personnes originaires de pays européens, d'Italie surtout, soit 70% à St-Léonard, 60% à Montréal et 48% à Montréal-Nord. Les personnes nées en

Les bâtiments où résidaient les personnes interviewées ont fait l'objet d'une évaluation externe, effectuée dans le cadre du projet. Cette évaluation porte toutefois davantage sur l'apparence des bâtiments que sur leur structure même. Nous avons retenu les composantes suivantes: fondation, murs, portes et fenêtres, balcons et galeries, avant-toit.

Haîti représentent environ le cinquième de cette population dans les deux premières zones, mais constituent 41% des effectifs immigrants dans la troisième. L'importance relative des immigrantes et immigrants haîtiens parmi la population totale demeure toutefois restreinte, variant selon les zones de 5% (Montréal) à 6% (St-Léonard) et 7% (Montréal-Nord); même faibles, ces proportions dépassent largement celle de 0,9%, valable pour l'ensemble de la région métropolitaine.

Selon les données du recensement, 18% de la population immigrante haîtienne résidaient dans les zones d'enquête en 1981, alors qu'on y retrouvait seulement 2% de la population métropolitaine. Les résultats de l'enquête nous fournissent des indices sur la place occupée par cette population "regroupée" dans l'ensemble de l'immigration haîtienne. Avant de présenter ces résultats, nous décrirons brièvement l'enquête ainsi que l'information de base qui a été recueillie.

ENQUÊTE ET INFORMATION DE BASE

Les résultats présentés dans cet article sont tirés d'une enquête menée au cours de l'été 1982 auprès de 152 ménages haîtiens. L'importance relative des entrevues réalisées dans chacune des zones d'enquête correspond à la distribution spatiale de l'ensemble des ménages haîtiens parmi ces zones, établie à partir de différentes sources statistiques. Ainsi 62 entrevues ont été complétées dans la zone située à Montréal-Nord (40,8% de l'ensemble), 51 l'ont été dans celle de St-Léonard (33,5%) et 39 dans celle de Montréal (25,7%).

Afin d'obtenir un ensemble de 150 questionnaires complétés, nous avons tiré un échantillon aléatoire systématique d'un ménage sur quatre parmi les ménages haitiens identifiés dans chacune des zones d'enquête¹⁸. Le taux de réponse obtenu s'avère très satisfaisant pour une enquête menée auprès d'une population composée surtout d'immigrantes et d'immigrants récents; un peu plus de la moitié des personnes contactées (55,3%) ont accepté de répondre au questionnaire proposé.

L'unité de base de l'échantillon était le ménage, défini comme "une personne ou un groupe de personnes occupant un même logement". Au sein de chaque ménage, la personne à rejoindre était celle que l'on considérait responsable du logement ou l'une des responsables²⁰ ou encore son conjoint, quels que soient l'âge, le sexe ou la situation matrimoniale de la personne répondante.

Le modèle d'échantillonnage a été établi en consultation avec Denise Granger, responsable de recherches au Centre de sondage de l'Université de Montréal.

¹⁹ Dictionnaire du recensement de 1981: 75.

La personne qui a signé le bail est considérée comme responsable du logement. Si la/le signataire n'habite pas le logement, la personne considérée responsable est celle qui paie le loyer ou, à défaut, fait affaire avec le propriétaire en cas de problèmes.

Les personnes interviewées devaient répondre à l'un ou l'autre des deux types de questionnaire établis pour l'enquête. Le premier, restreint et précodé, était adressé à trois ménages sur quatre; le second, ouvert et enregistré, rejoignait le quatrième ménage. Le premier questionnaire était en français²¹ et durait environ une heure; le second, d'une durée approximative de deux heures et demie, se faisait en créole ou en français selon le choix de la personne interviewée. Outre les caractéristiques générales des individus et des ménages, les thèmes abordés portaient sur leur histoire résidentielle et le logement actuel, leur situation d'emploi (passée et actuelle) ainsi que sur leur venue au Canada. Des observations étaient également demandées sur la zone de résidence et sur la vie à Montréal, en particulier sur les problèmes rencontrés. Le second questionnaire mettait davantage l'accent sur les réseaux de parents et d'amis, l'utilisation des commerces et des services ainsi que sur la participation à différents types d'activités (associations, loisirs) de la communauté haîtienne.

CARACTÉRISTIQUES DES PERSONNES INTERVIEWÉES

La population interviewée se compose de 152 personnes au total. Cette population compte une proportion légèrement plus élevée de femmes que d'hommes (55% comparativement à 45%), attribuable au fait que le cinquième des ménages ont pour responsable un parent seul, ce parent étant presque toujours une femme. Ainsi, bien que la majorité des personnes interviewées soient mariées ou vivent en union consensuelle, il existe une différence notable selon le sexe: ces deux catégories matrimoniales comprennent en effet 83% des hommes, mais seulement 57% des femmes. Par ailleurs, 29% des femmes interviewées sont séparées, divorcées ou veuves comparativement à 7% des hommes. On observe aussi parmi l'ensemble des membres des ménages (623) une légère surféminité, due surtout à la représentation plus forte des femmes haîtiennes âgées de 50 ans et plus (5,3%) que des hommes du même âge (1,8%). Liée à la mortalité différentielle selon le sexe, cette caractéristique peut être davantage encore associée à la surféminité de l'immigration haîtienne et à son accentuation au cours des dernières années, phénomène qui se trouve en partie expliqué par "le type d'emplois pour lesquels ces femmes sont recrutées" (Kempeneers et Piché, 1983: 45) et par la venue relativement récente de femmes plus Agées, parentes de familles immigrées à Montréal et parrainées par elles.

Au moment de l'enquête, les personnes interviewées résidaient depuis un certain temps déjà au Québec, puisque leur durée moyenne de séjour atteignait presque huit années. En fait, la moitié des répondants et des répondantes sont arrivés entre 1971 et 1974, principalement comme touristes (Tableau 1). Un peu plus du quart sont venus au cours des années 1975 et 1978; il s'agit surtout d'immigrants et d'immigrantes parrainés. Dans l'ensemble, seulement 14% des personnes interviewées sont entrées au Canada avec un statut d'immigrant indépendant. Les individus qui ont été parrainés sont deux fois plus nombreux (34%) et ceux venus comme visiteurs ou étudiants, trois fois plus représentés (52%).

Si la personne ne pouvait parler que le créole, un interviewer ou une intervieweuse faisait passer le questionnaire en créole.

TABLEAU 1

Période d'arrivée et statut d'entrée au Canada des immigrantes
et immigrants haïtiens interviewés dans l'enquête

	Statut d'entrée					
Période d'arrivée	Immigrant-e indépendant-e	-	Visiteur-se et	Total		
	%.	%	autre≞ %	%	Nbre	% dans l'ensemble
1965-1970	25,0		75,0	100,0	12	7,9
1971-1974	10,7	21,3	68,0	100,0	75	49,7
1975-1978	17,1	68,3	14,6	100,0		27,2
1979-1982	13,1	30,4	56,5	100,0	23	15,2
Totalb	t and the cas and the lake and the san and and and and and and	Tel del del del del del del del del del d	- 200 600 600 600 600 600 600 600 600 600			
Nombre	21	51	79		151 ^c	100,0
% dans						
l'ensemble	13,9	33,8	52,3	100,0		

Source: Données d'enquête, été 1982.

- Comprend huit étudiants et étudiantes ainsi qu'un travailleur temporaire.
- La marge d'erreur d'échantillonnage autour d'une proportion de 50% pour l'ensemble de l'échantillon (N=152) est de ± 8%.
- Il y a un cas manquant (homme).

Une grande partie des répondants et des répondantes se sont trouvés concernés par les changements introduits dans la loi canadienne d'immigration depuis 1972. Ainsi, au moment de la mise en vigueur des nouveaux règlements, tous les individus entrés comme visiteurs et qui n'étaient pas immigrants reçus ont dû régulariser leur statut. C'était le but de l'Opération Hon Pays menée par le gouvernement fédéral en 1973-1974. En 1980, un programme spécial d'amnistie visant la population haîtienne a aussi été mis sur pied et a rejoint depuis, plus de 4 000 personnes²².

La population considérée dans l'enquête appartient donc en majorité à la seconde vague de l'immigration haîtienne au Québec: celle des années 70. La structure professionnelle de la population interviewée montre également qu'elle partage, en termes d'emplois, les caractéristiques générales des immigrantes et immigrants haîtiens arrivés au cours de ces années. En effet, 80% des répondants et des répondantes occupant ou ayant déjà occupé un emploi sont ouvriers et ouvrières en usine ou travaillent comme employés-es dans les services. En comparant la situation de la population haîtienne résidant dans

Pour de plus amples renseignements sur la situation particulière de la population haîtienne, voir le livre de P. Dejean (1978).

les zones d'enquête à celle de l'ensemble de la population vivant dans les mêmes zones, nous verrons comment cette structure professionnelle traduit l'insertion spécifique sur le marché du travail de la population haîtienne "regroupée".

SITUATION COMPARÉE

Dans les zones d'enquête, la population haîtienne fait partie des groupes immigrés les plus récents, ce qui donne une importance particulière à l'aspect immigration dans l'étude de la situation familiale et socio-économique des ménages haïtiens. Différente par la culture et la couleur de la peau, cette population s'insère dans un espace urbain marqué non seulement par la discrimination sociale, mais aussi ethnique et raciale. C'est également une population créolophone qui se retrouve dans un milieu à majorité francophone, utilisant un autre langage pas toujours bien compris.

Le comportement résidentiel des personnes interviewées dépend donc à la fois de leur histoire spécifique en Haïti et de leurs expériences multiples depuis leur arrivée à Montréal. Dans quelle mesure ce comportement traduit-il leur situation particulière comme membres d'un groupe immigré ou reflète-t-il leur rapprochement avec l'espace social environnant? C'est ce que nous essaierons de voir en comparant certaines caractéristiques démographiques et socio-économiques de la population considérée dans l'enquête et de la population totale se trouvant dans les limites des zones observées.

Structure par âge et structure de la famille

Les membres des ménages haîtiens faisant partie de l'enquête, soit 623 personnes au total, composent une population jeune, beaucoup plus jeune que l'ensemble de la population résidente. En effet, les moins de 15 ans représentent 39,5% de ses effectifs et les 65 ans et plus, seulement 2,4%. Ces proportions sont respectivement de 22,7% et de 5,5% pour la population totale. L'importance relative des 25-34 ans et des 35-44 ans, groupes situés au coeur de la population active, est par ailleurs fort semblable. La charge des personnes dépendantes du fait de leur jeune âge s'avère donc beaucoup plus lourde pour les familles haïtiennes.

Les familles sans enfants à la maison²³ représentent un très faible pourcentage (6,7%) des 149 familles haitiennes touchées par l'enquête²⁴ (Tableau 2), alors que celles comptant un ou plusieurs enfants âgés de moins de

Suivant les définitions de Statistique Canada en 1981. Une famille de recensement comprend des personnes ayant entre elles des liens conjugaux ou de filiation; un ménage peut être non familial, unifamilial ou multifamilial. Les enfants sont les fils et filles qui ne se sont jamais mariés, peu importe leur âge, et qui vivent dans le même logement que leurs parents (Dictionnaire du recensement de 1981: 65, 70 et 76).

Pour être comparée aux données tirées du recensement, l'information doit porter sur les familles plutôt que sur les ménages.

15 ans constituent 82% de l'ensemble. On retrouve, parmi la population totale, une proportion quatre fois plus importante (28,0%) de familles sans enfants à la maison, mais des pourcentages très peu différents pour les familles avec un ou deux enfants, se situant autour de 25% à 30%. C'est donc chez les familles plus nombreuses, celles ayant trois enfants ou plus, qu'il faut chercher la différence marquante entre les deux populations: leur importance relative parmi la population haïtienne est de 32,9%, le double de celle observée parmi la population totale (15,6%) en 1981. Cette caractéristique laisse deviner la pression qui peut s'exercer sur ces familles dans la recherche d'un logement (chambres pour les enfants, espaces de jeu, risques de bruit pour les voisins, etc.).

Les ménages haïtiens sont, pour les neuf-dixièmes d'entre eux, des ménages familiaux, tels que définis par Statistique Canada²⁵ (Tableau 2). La proportion des ménages non familiaux, qui s'est rapidement accrue dans la région montréalaise au cours des dernières années (Mathews, 1978: 13), est d'ailleurs nettement plus forte parmi la population totale (22,0%) que parmi la population haïtienne (10,5%). Celle-ci se compose surtout de ménages de type "famille nucléaire" (avec ou sans d'autres personnes), qui représentent 59% de l'ensemble des ménages haïtiens.

Une fraction importante des ménages haïtiens, soit un peu plus du quart (27,6%), comptent au moins une famille monoparentale²⁴. On dénombre ainsi 48 familles monoparentales dans l'ensemble de l'enquête; pour 33 d'entre elles, il s'agit de la famille de l'une des personnes interviewées en tant que responsables du logement qu'elles occupaient. Contrairement à ce qui a été observé pour les couples sans enfants à la maison, l'importance relative des familles monoparentales parmi les familles haïtiennes (32,2%) est plus élevée que celle estimée pour l'ensemble des familles résidant dans les zones d'enquête (19,6%). Cette remarque concerne aussi chacune des zones.

Tant parmi la population haitienne qu'à l'échelle de toute la population, les personnes en charge de familles monoparentales sont presque exclusivement des femmes, puisqu'elles représentent le parent unique pour 45 des 48 familles monoparentales de l'enquête et pour 88% de toutes les familles monoparentales résidant dans les même zones. Ces familles partagent également une autre caractéristique: leur situation économique difficile, comme l'indiquera le nombre d'actifs selon la structure familiale.

L'interprétation des ressemblances et des différences observées est complexe et doit, de toute évidence, tenir compte de la situation particulière de la population haitienne. Cette situation peut en effet être liée à la

Comme la définition de famille de recensement exclut les personnes n'ayant pas de liens conjugaux ou filiaux, un frère et une soeur vivant dans le même logement ne constituent pas un ménage familial.

Pour définir la famille monoparentale, nous avons tenu compte de l'absence effective d'un conjoint dans le logement, quel que soit l'état matrimonial du parent seul.

TABLEAU 2 Caractéristiques des ménages (nombre de familles et de personnes) et des familles (nombre d'enfants à la maison) pour les ménages haitiens de l'enquête et pour l'ensemble des ménages résidant dans les mêmes zones

E	nquête aupr	Recensement de 1981				
Caractéristiques des ménages et des	Zo	nes d'enquêt	Ensemble des	Ensemble des		
familles	Mtl-Nord %		Montréal %	zones	ménages privés dans les zones d'enquête (%)	
Hénages						
Selon le nombre de f	amilles					
0	4,8	13,7	15,4	10,5	22,0	
1	82,3	80,4	82,0	81,6	76,5	
2 et plus	12,9	5,9	2,6	7,9	1,5	
Selon le nombre de p	ersonnes					
1	1,6	5,9	10,2	5,3	17,6	
2	8,1	23,5	15,4	15,1	29,7	
3	19,3	13,7	10,3	15,1	21,1	
4-5	43,6	52,9				
6-9	27,4	4,0	23,1	18,4	5,0	
Total: nombre ^c	62	51		152		
%.	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	
Familles dans les mé selon le nombre d'en	•	esi sond				
	3,0	14,6	2,9	6,7	28,0	
1		41,7	•			
2		20,8	•	28,9	•	
3-4		22,9				
5 et plus	4,5			5,4		
Total: nombre	67	48	34		17 425	
		100,0				

Sources: Données d'enquête, été 1982. Statistique Canada, Recensement du Canada, 1981, catalogues nos 95-918 et 95-959 (secteurs de recensement); bandes sommaires (secteurs de dénombrement).

Ménages dont le ou la responsable est d'origine haîtienne, i.e. né-e en Haîti ou de parents haîtiens. Tous les responsables sont en fait nés en Haîti et un ménage seulement compte un membre non haîtien.

Voir la carte 1.

En ce qui concerne l'enquête, la marge d'erreur d'échantillonnage autour d'une proportion de 50% pour l'ensemble de l'échantillon (N=152) est de ± 8% Cette marge est de ± 20% lorsque les zones sont comparées entre elles.

Selon la définition de Statistique Canada, i.e. les fils et filles jamais mariés, quel que soit leur âge, et vivant dans le même logement que leurs parents.

structure familiale d'origine en Haïti, au processus d'immigration lui-même, marqué par la séparation temporaire ou permanente des membres de la famille, ou encore à l'insertion différentielle des femmes et des hommes d'origine haïtienne dans la société québécoise.

Observée suivant la zone d'enquête, la composition des ménages haïtiens peut rendre également compte de leur comportement résidentiel. La différence la plus importante entre les zones concerne d'une part, la distribution des familles sans enfants ou avec un seul enfant et d'autre part, celle des familles comptant deux enfants ou plus (Tableau 2). Ainsi la majorité des familles haïtiennes résidant à St-Léonard (56%) appartiennent au premier groupe, tandis qu'à Montréal et à Montréal-Nord, la majorité d'entre elles (70%) se retrouvent dans le second. On observe le même rapport entre les zones pour l'ensemble de la population, avec toutefois des différences beaucoup plus faibles: 64% des familles de St-Léonard sont sans enfants ou en ont un seul comparativement à 56% des familles de Montréal et à 58% de celles de Montréal-Nord. Ces différences suggèrent qu'il existe, pour les ménages haïtiens de chaque zone, des tendances générales qui caractérisent leur structure familiale et qui peuvent être associées à celles qui distinguent également leurs conditions d'habitation.

La répartition des divers genres de ménage varie donc selon la zone observée, tant pour les ménages haitiens considérés dans l'enquête que pour l'ensemble des ménages. Les besoins en logement diffèrent également selon le genre de ménage, que ce soit en termes d'espace, de configuration des pièces ou d'organisation de la vie domestique. Ainsi, malgré les différences entre zones, les exigences que pose la composition des ménages face à l'habitat apparaissent au total plus lourdes pour les ménages haitiens que pour l'ensemble des ménages, en ce qui concerne surtout la présence d'enfants jeunes, le partage d'un logement entre deux familles ou l'hébergement de personnes apparentées (grands-parents, cousins-cousines, neveux-nièces).

Taille des ménages et types de logement

Comparée à la dimension des logements, la taille des ménages vient confirmer ce que leur composition a déjà laissé entrevoir, à savoir la forte pression exercée en matière d'habitation sur une bonne partie des ménages haïtiens dans les zones observées. La taille moyenne des ménages de l'enquête est de 4,1 personnes; les ménages de quatre personnes représentent le quart de l'ensemble et ceux de cinq personnes et plus, environ 40%. La majorité des ménages ont donc besoin, comme espace vivable, de logements comportant au minimum quatre ou cinq pièces. En fait, les quatre pièces prédominent, puisqu'ils constituent près de la moitié des logements comparativement à 35% pour les cinq pièces et plus (Tableau 3). La dimension moyenne des logements

TABLEAU 3 Caractéristiques des logements occupés par les ménages haïtiens dans les zones d'enquête*

5	Zones d'enquête					
Caractéristiques des logements	Montréal-Nord %	St-Léonard %	Montréal %	Ensemble des zones %		
Type de bâtiment résid	lentiel					
Unifamilial ^b , duplex, triplex		29,4	28,2	19,7		
Multiplex	4,8	15,7	7,7	9,2		
Imm. à appartements (6 à 11 logements)	74,2	7,8	33,3	41,5		
Imm. à appartements (12 log. et plus)	11,3	47,1	18,0	25,0		
Autres immeubles	3,2	-	12,8	4,6		
Total	100,0	100,0	100,0	100,0		
Etage habité						
Sous-sol	38,7	41,2	23,1	35,5		
Rez-de-chaussée (1er étage)	16,1		10,3	15,8		
Deuxième étage	30,7	29,4	41,0	32,9		
Troisième étage et plus	14,5	9,8	25,6	15,8		
Total	100,0	100,0	100,0	100,0		
Nombre de pièces par l	ogement ^a					
1-2	1,6	3,9	5,1	3,3		
3	6,5	23,5	•	14,5		
4	61,2	45,1	28,2	47,4		
5	24,2	27,5	38,5	28,9		
6-7	6,5	-	12,8	5,9		
Total	100,0	100,0	100,0	100,0		
Nombre de ménages	62	51	39	152		

Source: Données d'enquête, été 1982.

[•] Voir la carte 1; ce tableau est tiré de Bernèche et Martin (1984).

Comprend 3 maisons unifamiliales (1 à Montréal-Nord et 2 à Montréal).

Immeubles conjuguant des fonctions résidentielles et commerciales.

d Les demi-pièces ne sont pas comptées.

La marge d'erreur d'échantillonnage autour d'une proportion de 50% pour l'ensemble de l'échantillon (N=152) est de ± 8%. Cette marge est de ± 20% lorsque les zones sont comparées entre elles.

est de 4,2 pièces, ce qui donne un rapport nombre de personnes/nombre de pièces égal à 0.97, rapport se situant près des limites de la surhabitation 27 .

Les logements comptant cinq pièces et plus occupés par les ménages haîtiens se trouvent en plus forte proportion dans la zone de Montréal (51%), alors que les petits logements (3 pièces et moins) sont sous-représentés à Montréal-Nord (8%) et surreprésentés à St-Léonard (27%). C'est aussi dans les zones de Montréal et de Montréal-Nord que résident la presque totalité des ménages de six à neuf personnes rejoints dans l'enquête (26 sur 28). Ils forment environ le quart des ménages résidant dans chacune de ces zones, mais seulement 4% de ceux vivant à St-Léonard (Tableau 2). Par ailleurs, les ménages ne comptant qu'une ou deux personnes se retrouvent surtout dans cette dernière zone et dans celle de Montréal où ils composent respectivement 30% et 26% de l'ensemble des ménages, contre 10% pour ceux habitant à Montréal-Nord. Ces différences entre zones peuvent en partie s'expliquer par le prix des loyers²e et le stock de logements de taille voulue disponibles dans chaque zone.

A l'échelle de l'ensemble de la population, le rapport nombre de personnes/nombre de pièces est de 0,63 pour les trois zones d'enquête. Il varie peu d'une zone à l'autre, soit 0,62 pour St-Léonard et 0,64 pour Montréal et Montréal-Nord. On compte en moyenne trois personnes par ménage et quatre pièces et demie par logement. Il existe cependant, comme pour les autres caractéristiques observées, des variations à l'intérieur même des zones, à Montréal-Nord surtout où la dimension moyenne des logements passe de 4,1 pièces à 5,3 pièces selon le secteur de recensement²⁹. Les rapports calculés restent toujours inférieurs à ceux obtenus pour les ménages haîtiens de l'enquête, différenciant ainsi, quoique de façon imparfaite, leur utilisation de l'espace habité.

Comme environ 80% des ménages privés résidant dans les mêmes zones, les ménages haitiens touchés par l'enquête sont en majorité locataires de leur logement. Ils le sont toutefois dans une proportion plus forte, puisque

Lorsque ce rapport dépasse 1, le logement est généralement considéré comme surhabité. Dans son étude sur la population d'origine caraïbéenne à Londres, T.R. Lee adopte plutôt la valeur de 1,5 comme seuil critique (1977: 115-120). Il n'y a donc pas d'appréciation uniforme de ce rapport.

Selon le recensement de 1981, le loyer brut moyen pour un logement de 4,5 pièces en moyenne est plus élevé dans la zone d'enquête située à Montréal-Nord que dans celle de Montréal et légèrement plus encore à St-Léonard (données fournies par A. Bastien).

Les secteurs 610.04 et 610.05 où résidait en 1981 le plus grand nombre de personnes nées en Haïti (640 et 600) sont aussi ceux où les logements sont en moyenne de plus petite dimension (4,1 et 4,2 pièces).

seulement quatre ménages, soit 3% de l'ensemble, sont propriétaires de la maison où ils habitent. A l'intérieur des zones d'enquête, la population haïtienne se retrouve majoritairement dans des immeubles à appartements. A Montréal-Nord, les trois-quarts des ménages haïtiens de l'enquête résident dans des immeubles de 6 à 11 logements, alors qu'à St-Léonard ils se partagent à peu près également entre les grands immeubles de 12 logements et plus et les bâtiments résidentiels de type "plex" (Tableau 3). Dans la zone de Montréal, la distribution des ménages haïtiens selon le type de construction est beaucoup plus variée, suivant en cela le cadre bâti.

Les logements occupés par les ménages haïtiens au moment de l'enquête se situent surtout au sous-sol et au second étage des bâtiments résidentiels (Tableau 3). Les locations de sous-sol avoisinent les 40% à Montréal-Nord et à St-Léonard, mais ne dépassent pas les 25% à Montréal où dominent plutôt les logements situés au second étage (41%). Cette situation comporte des problèmes spécifiques en matière d'habitation, comme l'ont souligné plusieurs des personnes interviewées: problèmes d'humidité et de chauffage dans les sous-sols, problèmes liés aux enfants (bruit, absence d'espace de jeu) pour les seconds étages.

Associées aux remarques faites sur la composition et la taille des ménages haitiens, celles concernant les types de logement qu'ils habitent soulignent donc le caractère distinctif de leur profil résidentiel, marqué en plusieurs points par leur situation particulière d'immigrants récents. Un bref aperçu de la situation des membres de ces ménages face à l'emploi entraîne le même type d'observations.

Nombre de membres actifs dans les familles et types d'emploi

Les données de Statistique Canada pour la population totale fournissent une information sur le nombre de membres actifs selon la structure de la famille dans les ménages privés. La comparaison, en ce qui concerne les familles haïtiennes de l'enquête, ne peut toutefois être qu'indicative, car l'information recueillie dans cette enquête ne permet pas d'adopter pour la population active une définition aussi stricte que celle retenue par

La comparaison avec l'ensemble des ménages n'est pas présentée, car les catégories retenues au recensement de 1981 pour le type de construction ne concordent pas avec celles de l'enquête; par ailleurs, il n'y a pas de données disponibles quant à l'étage habité, ni en ce qui concerne la distribution des logements selon le nombre de pièces.

Statistique Canada³¹. Seront donc considérés, d'une part, les membres actifs occupant un emploi au moment de l'enquête et d'autre part, tous ceux occupant ou ayant déjà occupé un emploi (Tableau 4).

La première série de résultats montre l'importance de la proportion des familles haitiennes se trouvant sans revenu d'emploi au moment de l'enquête, soit 28,2%. Les familles monoparentales, qui composent près du tiers de ces familles, contribuent pour une large part à cette situation, puisque la moitié d'entre elles ne comptent aucun membre actif occupé.

Les familles époux-épouse de l'enquête ont presque toutes un membre qui occupe ou qui a déjà occupé un emploi et 86% d'entre elles en ont au moins deux. Le décalage est donc marqué entre ces proportions et celles concernant uniquement les membres actifs occupés au moment de l'enquête. Ainsi, le passage, pour les familles comptant deux membres actifs ou plus, d'une proportion de 86% à celle de 37% souligne à la fois la forte participation de ces familles à l'activité économique et l'importance accrue des familles haîtiennes où les revenus d'emploi, au moment de l'enquête, ne proviennent plus que d'un individu (45,6%).

La distribution du nombre de membres actifs selon la structure familiale, pour l'ensemble de la population, se situe à mi-chemin entre les deux séries observées pour la population haitienne, ce qui concorde avec les définitions adoptées. A l'échelle de l'ensemble des familles, les proportions se rapprochent cependant, ne montrant plus qu'une représentation légèrement supérieure des familles sans aucun membre actif parmi la population totale (13,2%) par rapport aux familles haitiennes (6,0% pour les membres occupant ou ayant déjà occupé un emploi) et l'inverse pour les familles comptant deux membres actifs ou plus (55,1% contre 61,8%). Compte tenu des limites de la comparaison, ces faibles différences traduisent surtout la ressemblance des situations, tout au moins pour les familles considérées dans leur ensemble.

Selon cette comparaison, la participation des familles haïtiennes à l'activité économique est légèrement plus élevée ou l'est autant que celle de toutes les familles vivant dans les mêmes zones, en admettant que presque tous les chômeurs et chômeuses haïtiens recherchaient encore un emploi au moment de

Statistique Canada considère comme actives sur le marché du travail les personnes de 15 ans et plus qui, au cours de la semaine de recensement, faisaient partie de la population active occupée ou de la population active en châmage. Les personnes en châmage devaient avoir cherché un emploi dans les quatre semaines précédant celle du recensement et être prêtes à travailler, ou prévoir reprendre un emploi ou en occuper un nouveau dans les quatre semaines suivant le recensement (Dictionnaire du recensement de 1981: 9). Ces précisions, qui peuvent réduire le nombre de personnes en châmage, n'ont pas été demandées dans l'enquête.

TABLEAU 4
Structure de la famille et nombre de membres actifs parmi les familles haïtiennes
de l'enquête et parmi l'ensemble des familles résidant dans les mêmes zones

Caractéristiques	Familles h (ens	Ensemble des				
			Membres occupant ou ayant déjà occupé un emploi		de recensement dans les zones d'enquête	
Nombre de membres actifs selon la structure de la famille:			7.		7.	
familles époux-épouse aucun membre actif	17,8		1,0		8.4	
un seul membre actif			12,9		28,3	
2 membres actifs ou pl	us 36,6		86,1		63,3	
Total	100,0 (101)		100,0	(101)	100,0	(14 955)
Familles monoparentales			******			
•	50.0		16,7		33,6	
un membre actif ou plu	5 50,0		83,3		66,4	
Total	100,0 (48)		100,0	(48)	100,0	(3 645)
Ensemble des familles						
aucun membre actif	28,2		6,0		13,2	
un seul membre actif	45.0		32,2		31,7	
2 membres actifs ou pl	us 26,8		61,8		55,1	
Total	100,0 (149)		100,0	(149)	100,0	
Structure de la famille						
familles époux-épouse*		67,8			80,4	
familles monoparentale	5 ^b 	32,2			19,6	
Total		100,0	(149)		100,0	(18 600)=

Sources: Données d'enquête, été 1982. Statistique Canada, Recensement du Canada 1981, catalogue nos 95-918 et 95-959 (secteurs de recensement).

Voir la note 31.

Familles principales (celles du/de la responsable du ménage) et familles secondaires.

L'information disponible sur le nombre de membres actifs concerne uniquement les secteurs de recensement qui, à St-Léonard, couvrent un territoire plus vaste que celui composé des secteurs de dénombrement. Le nombre total de familles est donc supérieur à celui indiqué au tableau 2. Les proportions varient cependant très peu: ainsi, parmi les 17 425 familles du territoire habituellement considéré (Tableau 2), on compte 80,1% de familles époux-épouse et 19,9% de familles monoparentales.

l'enquête³²... Avec un niveau semblable d'activité économique, les familles haïtiennes ont cependant une charge familiale plus forte que celle de l'ensemble des familles, puisqu'elles comptent une proportion plus élevée d'enfants âgés de moins de 15 ans³³. La comparaison montre également que les familles monoparentales, tant celles faisant partie de l'enquête que celles de l'ensemble de la population, connaissent une situation nettement plus difficile en termes de revenu d'emploi que les familles époux-épouse.

Dans l'ensemble des zones d'enquête, le profil occupationnel des membres actifs au sein des familles haïtiennes, soit 145 femmes et 128 hommes au total, est particulièrement marqué par la prédominance des personnes travaillant ou ayant travaillé dans le secteur industriel, que ce soit dans la transformation (aliments et boissons, textile), l'usinage (métaux, bois) ou la fabrication, le montage et la réparation de produits (articles en tissu, matières plastiques, matériel électronique, etc.). On y retrouve 67,4% des femmes et 61,1% des hommes. Ce groupe de travailleuses et de travailleurs est nettement moins important parmi la population totale des zones d'enquête, car il n'inclut que 25,3% des femmes actives et 26,9% des hommes actifs³⁴.

Dans les zones d'enquête, l'ensemble de la population active féminine se caractérise par un très fort pourcentage de femmes travaillant comme employées de bureau (36,5%); il en va autrement pour les femmes haîtiennes qui se partagent également entre les emplois de bureau (9,2%), ceux en médecine et santé (10,0%) et les services (10,6%). L'éventail des professions est plus large pour la population active masculine qui se différencie moins nettement des travailleurs haîtiens, sauf pour le secteur du bâtiment qui ne compte personne dans l'enquête, mais où se retrouve le dixième de tous les hommes actifs. Près du dixième d'entre eux travaille aussi dans les transports, soit une proportion semblable à celle des travailleurs haîtiens (10,3%) qui se concentrent cependant tous dans un seul domaine, celui du taxi.

La population haïtienne considérée dans l'enquête est donc beaucoup plus ouvrière que ne l'est l'ensemble de la population résidant dans les mêmes zones. Par ailleurs, tout comme la population active de ces zones, elle se retrouve peu dans les postes de direction, dans les professions techniques et sociales ou dans l'enseignement. Ces trois grands groupes rassemblent en effet seulement 4% des travailleuses et travailleurs haïtiens et 13% de la population active totale.

⁵² En fait, 6% des personnes ayant déjà occupé un emploi suivaient des cours ou étaient considérées comme étudiantes au moment de l'enquête. Si l'on soustrait ces personnes du nombre des membres actifs occupant ou ayant déjà occupé un emploi, les pourcentages ne sont que légèrement modifiés, se rapprochant de ceux obtenus pour l'ensemble de la population.

³³ Parmi les familles haïtiennes, 79,3% des enfants sont âgés de moins de 15 ans comparativement à 55,3% parmi l'ensemble des familles.

³⁴ Si on ajoute le groupe des "autres travailleurs", ces proportions s'élèvent à 30,3% pour les femmes et à 33,9% pour les hommes.

Les résultats observés montrent donc que la participation des familles haitiennes à l'activité économique est importante, mais que leur situation effective en termes de revenus d'emploi au moment de l'enquête est difficile. Cette situation peut être liée au profil occupationnel de leurs membres, marqué par la prédominance des travailleurs et travailleuses en usine. dans des secteurs d'activité fortement touchés par la récession économique³⁵. Il s'agit d'une situation d'ensemble, présentant selon les zones d'enquête certaines variations, dont l'interprétation demande cependant une analyse plus fine des résultats.

CONCLUSION

En réponse aux questions posées au début de cet article, nous rappellerons brièvement les principales tendances qui se dégagent des thèmes étudiés. Nous en tirerons les éléments permettant d'associer aux regroupements de population haïtienne, comme occupation spécifique de l'espace, la position particulière d'une fraction importante de cette population comme clientèle sur le marché du logement et comme main-d'oeuvre sur le marché du travail.

Les zones observées, où se regroupe une large part de la population immigrante haîtienne, ne forment pas un bloc homogène et distinct dans l'espace montréalais. Chacune combine de manière spécifique des éléments qui en caractérisent le cadre bâti et l'organisation spatiale. De façon commune toutefois, ces zones s'inscrivent par leurs caractéristiques résidentielles dans un espace urbain associé à la périphérie immédiate du centre-ville ou aux proches banlieues. Ce sont aussi des zones où la population immigrante est relativement importante, notamment à Montréal et à St-Léonard. Elle l'est un peu moins dans la zone de Montréal-Nord, mais se compose alors d'une plus forte proportion d'immigrantes et d'immigrants haītiens.

La population immigrante haîtienne qui réside dans les zones d'enquête appartient en grande majorité à la "seconde vague" de l'immigration haitienne. Les trois quarts des personnes interviewées sont en effet arrivées au cours des années 1971 à 1978. Près de la moitié des répondants et répondantes sont entrés au Canada comme touristes (visiteurs) et se sont ainsi trouvés concernés par les opérations gouvernementales visant à régulariser les différents statuts d'entrée conformément à la nouvelle loi d'immigration adoptée en 1978.

La situation des ménages haîtiens au moment de l'enquête, en termes de logement et d'emploi, exprime à la fois le caractère relativement récent de leur immigration et leur insertion particulière dans l'espace socio-économique

Le secteur des services et celui de la "fabrication, montage et réparation de produits" (textile, fourrure et cuir, entre autres) se caractérisent par de faibles niveaux de rémunération et un nombre élevé d'heures de travail hebdomadaires; ce sont aussi des domaines "où la situation concurrentielle précaire défavorise les employés en terme de stabilité et sécurité d'emploi" (Normandeau et Piché, 1983: 85).

montréalais. La taille et la composition des ménages haîtiens, comparées à celles de l'ensemble des ménages, se caractérisent en effet par un nombre plus élevé de membres et par une importance accrue des familles comptant des enfants à la maison. La dimension des logements occupés par ces ménages est cependant proche de celle de l'ensemble des logements privés, ce qui donne un rapport nombre de personnes/nombre de pièces plus élevé pour les ménages haîtiens. Cette densité plus forte d'occupation peut être liée à la reconstitution des familles ou à l'hébergement d'autres personnes arrivant à Montréal. La composition différente des ménages haîtiens doit aussi être située dans sa dimension socio-culturelle, soit la structure même de la famille haîtienne et sa transformation en situation d'immigration.

Même s'ils comptent tous deux une faible proportion de postes administratifs et professionnels, les profils des emplois pour la population haitienne et pour l'ensemble de la population traduisent une situation fort différente. En effet, la majorité des travailleurs et travailleuses parmi les ménages haitiens sont ouvriers et ouvrières en usine, alors que ces emplois regroupent environ le tiers de la population active résidant dans les zones d'enquête. Il y a donc, pour la population haitienne de ces zones, une nette concentration sur le marché du travail, dans des catégories d'emploi qui, surtout chez les femmes, sont souvent considérées comme vulnérables (le textile par exemple).

Leurs besoins en matière d'habitation, combinés à leurs ressources économiques restreintes, placent donc la plupart des ménages haïtiens de l'enquête parmi les groupes sociaux les plus touchés par la crise du logement. Dans leur recherche d'un logement, les immigrantes et les immigrants haïtiens doivent aussi faire face aux problèmes que pose la discrimination ethnique ou raciale. Devant ces contraintes, le recours aux réseaux de parents et/ou d'amis. d'aide et/ou d'information³⁴, peut constituer un moyen de minimiser les risques et les difficultés, tout en amenant les individus vers des secteurs déjà connus de la ville, favorisant alors les regroupements de population haïtienne. Le comportement résidentiel des ménages haïtiens vivant dans les zones d'enquête est ainsi marqué, comme le montrent ces tendances, par leur double situation comme groupe socio-économique désavantagé et comme groupe ethnique minoritaire.

La dimension transnationale de ces réseaux (Etats-Unis, Haïti, Québec) et leur importance pour la population haïtienne résidant à Montréal ont été mises en évidence dans le cadre d'un autre projet du Centre de recherches caraïbes, "Famille, travail et réseaux migratoires" (sous la direction de S. Larose, M. Labelle et V. Piché).

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

ALALUF, M., 1982. La culture d'origine et la culture des migrants. Rapport général. Projet no 7 du CDCC "L'éducation et le développement culturel des migrants". Strasbourg, Conseil de la coopération culturelle.

BAROU, J., 1980. "Immigration et enjeux urbains". Pluriel, Débat, 24, 3-20.

BERNECHE, F., 1983. "Les caractéristiques socio-démographiques de l'immigration caraïbéenne au Québec au recensement de 1971", in Victor Piché et al., L'immigration caraïbéenne au Canada et au Québec: aspects statistiques. Montréal, Centre de recherches caraïbes, Université de Montréal, 93-112.

BERNECHE, F. et MARTIN, J.C., 1984. "Immigration, emploi et logement: la situation de la population haitienne dans certaines zones de la région métropolitaine de Montréal". Anthropologie et Sociétés, 8, 2, 5-29.

BERNIER, B., 1978. "Les phénomènes urbains dans le capitalisme actuel". Cahiers de géographie du Québec, 22, 56, 189-216.

BORGOGNO, C., 1978. "L'espace de l'immigration". Pluriel, Débat, 14, 43-52.

CASTELLS, M., 1977. La question urbaine. Paris, Maspero, édition de 1972 revue.

CHOKO, M.H., 1980. *Crises du logement à Hontréal (1860-1939)*. Montréal, Editions coopératives Albert Saint-Martin.

CHOKO, M.H., 1981. "Pour une 'statistique du vécu' des travailleurs en matière de logement". *Interventions critiques en économie politique*, Dossier: Environnement, printemps/été, 111-124.

DEJEAN, P., 1978. Les Haïtiens au Québec. Montréal, Les Presses de l'Université du Québec à Montréal.

HURBON, L., 1982. "La fuite du peuple haîtien: ou les causes de la migration actuelle". Collectif Paroles, février/mars, 16, 34-37.

KEMPENEERS, M. et PICHE, V., 1983. "Caractéristiques socio-démographiques de l'immigration caraïbéenne au Québec: 1968-1980", in Victor Piché et al., L'immigration caraïbéenne au Canada et au Québec: aspects statistiques. Montréal, Centre de recherches caraïbes, Université de Montréal, 61-71.

LAVIGNE G., 1981. "Le pouvoir ethnique: ses assises et ses objets", in ACSALF: Colloque 1979, La transformation du pouvoir au Québec. Montréal, Editions coopératives Albert Saint-Martin, 171-182.

LEE, T.R., 1977. Race and Residence. The Concentration and Dispersion of Immigrants in London. Oxford, Clarendon Press.

MARIE, M. et DOS SANTOS, J.R., 1973. "L'immigration et la ville". Espaces et Sociétés, février, B, 23-36.

MATHEWS, G., 1978. L'impact de l'immigration sur le marché du logement dans la région métropolitaine de Montréal de 1961 à 1981. Gouvernement du Québec, ministère de l'Immigration. (Etudes et documents 6)

NORMANDEAU, L. et PICHE, V., 1983. "L'emploi projeté des travailleurs et travailleuses caraïbéens-nes au Québec", in Victor Piché et al., L'immigration caraïbéenne au Canada et au Québec: aspects statistiques. Montréal, Centre de recherches caraïbes. Université de Montréal, 73-91.

POCHE, B., 1975. "Mode de production et structures urbaines". Espaces et Sociétés, novembre, 16, 15-30.

POLESE M., HAMEL C. et BAILLY A., 1978. La géographie résidentielle des immigrants et des groupes ethniques: Montréal, 1971. Montréal, I.N.R.S. - Urbanisation. (Etudes et documents 12).

PORTES, A. et WALTON, J., 1981. Labor, Class and the International System. Studies in Social Discontinuity. New York, Academic Press.

RÉSUMÉ - SUMMARY - RESUMEN

BERNÈCHE Francine - Immigration et espace urbain. Les regroupements de population haitienne dans la région métropolitaine de Montréal

La population haitienne compte parmi les groupes immigrés les plus récents de la région métropolitaine de Montréal. Dix fois plus nombreuse en 1981 qu'en 1971, cette population d'environ 30 000 personnes réside en majorité (80%) dans trois des quinze municipalités de la région montréalaise: Montréal-Nord, St-Léonard et Montréal. Afin d'identifier les causes et les mécanismes des regroupements de population haitienne à l'intérieur de ces municipalités, une enquête a été menée au cours de l'été 1982 auprès de 152 ménages haltiens résidant dans des zones de concentration. Les besoins de ces ménages en matière de logement diffèrent de ceux de l'ensemble des ménages vivant dans les mêmes zones: les ménages haitiens se caractérisent par un nombre plus élevé de membres et par l'importance accrue des familles comptant des enfants à la maison, enfants qui sont aussi plus jeunes. Les logements qu'ils occupent se situent pour la plupart dans des immeubles à appartements, le plus souvent au sous-sol ou au second étage des bâtiments résidentiels; ce sont surtout des logements de taille moyenne (quatre ou cinq pièces), ce qui donne une densité d'occupation plus forte pour les ménages haitiens que pour l'ensemble des ménages. La situation socio-économique de ces ménages leur impose également des contraintes particulières, puisque leurs membres actifs sont davantage concentrés dans un même secteur du marché du travail que ne l'est la population active des mêmes zones: les deux tiers sont ouvriers et ouvrières en usine. Ces caractéristiques situent donc la population haîtienne des zones d'enquête parmi les groupes sociaux désavantagés sur le marché du logement et les plus susceptibles d'être touchés par la crise actuelle.

BERNÈCHE Francine - Immigration and Urban Space. The Formation of Groups of Haitians in the Metropolitan Region of Montreal

The Haitian population is among the most recent groups of immigrants of the Metropolitan Region of Montreal. Ten times as numerous in 1981 than in 1971, this population of about 30 000 people lives mainly (80%) in three of the fifteen municipalities of the Montreal region: North-Montreal, St-Leonard and Montreal. In order to identify the causes and the mechanisms of the formation of groups of Haitians within these municipalities, a survey of 152 Haitian households living within the areas of concentration was conducted during the summer of 1982. The Haitian households have different housing needs than the whole of the households living in the same areas: Haitian households are characterized by a larger number of members, and by the increased importance of families with children living at home, children who are also younger. The housing units that they occupy are mostly found in apartment buildings, most often in basements or on the second floor of residential buildings; these are mostly medium size flats (four or five rooms) which means a higher occupation density for Haitian households than for the whole of the households. The socio-economic situation of these households also imposes other particular constraints, since their work force is more concentrated in one sector of the labour market than the work force of the same areas: two-thirds are factory workers. Therefore, these characteristics place the Haitian population of the areas surveyed, among the social groups that are at a disadvantage in the housing market and which are most liable to be affected by the present (economic) crisis.

BERNÈCHE Francine - Inmigración y espacio urbano. Los agrupamientos de población haitiana en el área metropolitana de Montreal

La población haitiana se coloca entre los grupos de inmigrantes más recientes del área metropolitana de Montreal. Esta población cuenta con alrededor de 30 000 personas, o sea diez veces más numerosa en 1981 que diez años antes, cuya mayoría (80%) reside en tres de los quince municipios de la zona regiomontana: Montreal-Norte, San Leonardo y Montreal. Con objeto de identificar las causas y los mecanismos del agrupamiento de población haitiana en el seno de estos municipios, se llevó a cabo una encuesta durante el verano de 1982, en 152 hogares haitianos ubicados en las zonas de mayor concentración. Las necesidades de estos hogares en cuestión de vivienda difieren de las del conjunto de hogares que se encuentran en las mismas zonas: los hogares haitianos se distinguen por un mayor número de miembros, así como por el número relevante de familias que cuentan con niños dentro de la casa, los cuales son incluso más pequeños. La mayor parte de las viviendas que ocupan los haitianos se ubican en edificios de departamentos, situandose a menudo en el sótano o en el primer piso de estos conjuntos residenciales; generalmente son viviendas de tamaño mediano (de cuatro o de cinco piezas) lo que produce un índice de hacinamiento mucho mayor entre los hogares haitianos que en el resto de los hogares. Asimismo la situación socioéconomica de estos hogares los somete a presiones particulares, ya que sus miembros activos están principalmente incorporados en el mercado de trabajo, a diferencia de la población activa de las mismas zonas: dos terceras partes son obreros u obreras de fábricas. Estas peculiaridades colocan así a la población haitiana de las zonas estudiadas, dentro de los grupos sociales menos privilegiados dentro del mercado de la vivienda, además de ser los más susceptibles en cuanto a ser afectados por la crisis actual.